



# Grève Propreté / Assainissement Ville de Paris

**Tous en lutte à partir du 28 avril 2025 !**



La CGT FTDNEEA a déposé le 11 mars 2025 un préavis de grève pour toute la filière, débutant le 28 avril.

Dans ce cadre, la DRH a reçu une délégation CGT FTDNEEA le 4 avril 2025. Au cours de cette audience, rien de nouveau au soleil, l'administration campe sur ses positions.

Le 22 avril 2024, le maire adjoint chargé de la DPE, Antoine GUILLOU, a reçu une délégation CGT FTDNEEA.

- L'élu considère que sur un certain nombre de revendications du préavis de grève, la CGT FTDNEEA est trop en avance sur le calendrier :
  - D'une part vis-à-vis des réponses attendues de la PRIF (Préfecture de Région Ile de France) concernant l'indice brut 690 pour les Égoutiers et les Éboueurs.
  - D'autre part vis-à-vis de l'agenda social de la DRH, concernant les discussions globales sur la catégorie B. Revendication CGT FTDNEEA : Transfert des TSOA/N et AEMA dans le Corps de Maîtrise, amélioration du déroulement de carrière du Corps de maîtrise, transformation primes / points d'indice...
- Concernant notre revendication pour la reconnaissance en catégorie active des AEC et TSOT, nous lui avons rappelé qu'ils font exactement le même travail que les CDA et qu'il suffit à la Ville de les déclarer à la caisse de retraite (CNRACL) pour qu'ils soient reconnus et bénéficient du départ anticipé à la retraite. Comme première réponse, Antoine Guillou nous a assuré de l'attachement de l'exécutif parisiens aux droits à la retraite des agents, notamment pour les métiers pénibles. C'est donc en très bonne voie !
- Concernant l'évolution de l'heure de conduite, c'est un nœud mitigé pour les Éboueurs Conducteurs de petits Engins
- Concernant la lutte des Égoutiers / TSOA pour obtenir cette prime quand ils conduisent, même si rien de concret n'est ressorti, l'Élu comprend le sujet (c'est dans la bonne voie, la CGT FTDNEEA a marqué des points, continuons le combat).
- Concernant la remunicipalisation de toutes les missions confiées au privé et le renouvellement des marchés, réponse : « nous ne sommes pas dans la cogestion ». Alors continuons la lutte !

L'élu chargé de la DPE doit rappeler notre Secrétaire Générale d'ici quelques jours, avant le déclenchement de la grève le 28 avril...

**Les minutes, les jours sont comptés...**

**Pour l'instant, le compte n'y est pas !**

La CGT FTDNEEA maintient donc la grève à partir du 28 avril 2025, l'exécutif municipal ayant besoin d'être convaincu de la détermination des personnels !

**Notre organisation syndicale appelle l'ensemble des agents de la filière à rentrer dans l'action les 28, 29 et 30 avril 2025.**

**En grève comme sur les repos,  
Mobilisons-nous dans les actions !**

**(Rappel : Attention de ne pas encadrer vos repos par des journées de grève, sous peine de les perdre !)**

**Restez attentifs aux informations que vous donneront nos délégués, des actions visibles se préparent...**

**Nous avons raison sur tous les sujets, plus nombreux nous serons dans la lutte, plus vite la Ville devra céder !**

**POUR NOS RETRAITES  
POUR NOS GRILLES INDICIAIRES  
POUR NOS DÉROULEMENTS DE CARRIÈRES  
POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

**EN LUTTE !!!**

Paris, le 24 avril 2025



**CGT FTDNEEA** Bourse du travail 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris  
mail : [cgt.ftdneea@gmail.com](mailto:cgt.ftdneea@gmail.com) Site : <https://ftdneea.cgvilledeparis.fr>

